

Image not found or type unknown



Dette avant mariage payée par la communauté

Par **fasol01**, le **05/08/2009** à **09:03**

Bonjour,
Bonjour
Me suis mariée avec un homme qui a une dette avant mariage, on a vendu notre maison et la communauté va rembourser son crédit, avec l'argent de la vente, et on va acheter une autre avec ce qui restera.
En cas de divorce puis-je réclamer la somme payée ?
Et en cas de décès de sa part ? (comptant qu'il a 3 enfants d'un premier mariage) ?
Que deviendra cette somme payée par la communauté ?
D'avance merci pour votre aide